

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 927 Société : RAM ND 6066

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOUCHENKA Mohammed A 336

Date de naissance : 23/06/1948

Adresse : 310 Bd Zerktouni Casablanca

Tél. : 06 22 52 16 78 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. YOUNES TIBARI
Chirurgien Urologue
187, Bd Abdelmoumen N° 14 5^e Etage
Casablanca
Tél. : 05 22 27 35 95 - Osm : 06 33 20 07 05

Date de consultation : 24/10/2022

Nom et prénom du malade : KHAFFAF PATITA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Reflux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 10/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : BF

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/10/22	c2		6 Dr.	Chirurgien Dr. TIBART 18, Bd Alphonse meg N° 19, 1 ^{er} étage Téléphone 35 53 578 05 33 20 07 05
26/10/22	c2		6 Dr.	Chirurgien Dr. TIBART 18, Bd Alphonse meg N° 19, 1 ^{er} étage Téléphone 35 53 578 05 33 20 07 05
08/11/22	c2		300 Dr.	Chirurgien Dr. TIBART 18, Bd Alphonse meg N° 19, 1 ^{er} étage Téléphone 35 53 578 05 33 20 07 05

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Casablanca Osm : 06 33 20 07 05 Montant de la Facture - AL 05 20 05
Pharmacie EL ARABI Mme H. T. EL ARAKI Bd Abdellatif Ben Kaddour TAI	24/10/22	1107,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DE PATHOLOGIE DU CENTRE 52, Boulevard d'Yorkton 161-16222 23 51 89 / 34 Fax: 03222 23 51 89	01/10/02	910.00	1800,50

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Centre d'Urologie

132,00

LOT 221160 1
EXP 04 2024
PPV 132 00 DH

Nom et prénom :

Casablanca, le 26/10/22

Mme KHAFIF FATIHA

Né le : 01/07/1965



COC22J20065812

347,00

LOT 221996
EXP 05 2024
PPV 347 00 DH

Pharmacie EL ANADE
Mme H. EL ARAKI
El Abdellatif Ben Kaddour
Tél : 0522 26 54 22

10,60
Dolostop 1G

1cp x 4 /j pdt 5j

98,60 x 2
NEOFORTAN 160 MG

1cp x 3 /j pdt 5j

347,00 x 2

132,00 Novex 0,

73,60

1 2 870

Forlax

1107,70 x 2 81 J

347,00

LOT 222085 1
EXP 06 2024
PPV 347 00 DH

maphar
Boulevard Akdital
Quartier Industriel Sidi Bérhouis Casablanca - Maroc
FORLAX 10G SAC/B20
P.P.V. - 73,50 DH
6118001181193

LOT : W2179
Exp : 01/2025

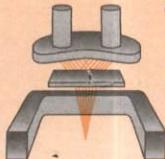
Dr Younes TIBARI
Chirurgien Urologue
167, Bd Abdellatif Ben Kaddour N° 19, 5^{me} Etage
Casablanca
Tél : 0522 27 35 95 - GSM : 06 33 20 07 05

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80
EXP 05/2025
LOT 240375

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80
EXP 05/2025
LOT 260561



06 24 859082

14 / AV des
Rives

Laboratoire de Pathologie du Centre

12/2022

Pr. Laïla Laroui
Anatomo - CytopathologisteDr Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste

Demande d'examen

Mme KHAFIF FATIHA

Né le : 01/07/1965



COC22J20065812

De la part du Dr.

Dr. Tibari Younes

Nom et Prénom du Patient

Age 1965

Date du prélèvement

20/10/2022

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques

Tumeur de Rein Droit

Nephrectomie TOTALE Sans Cœlioscopie
Rein Droit

Siège du prélèvement

Nature de la tumeur

Thérapeutique préalablement instituée

Actes chirurgicaux antérieurs avec références

Biopsie antérieure : Oui Non

Si oui, rappeler la référence, SVP

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale :

- Date des dernières règles

- Parité

- Thérapeutique antérieure ou actuelle

- Durée du cycle

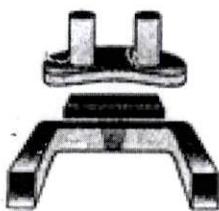
- Frottis monocouche :

- Frottis conventionnel :

Dr. Younes TIBARI
Chirurgien Urologue
187, Bd Abdelloumen, N° 19, 5ème Etage
Villejana
Tél. : 05 22 25 95 - 05 22 25 96
Fax : 05 22 20 07 05

Exocol Endocol Endomètre

Signature et Cachet



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 27/10/2022

FACTURE N° : 22/10887

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

1200,00 Dhs

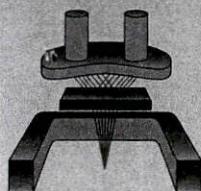
MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **21/10/2022**

Pour **KHAFIF FATIHA**

Sur ordonnance du : **Dr TIBARI YOUNES**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
52, Bd Zerkouni
Tél: 0522 22 51 31 / 34 Fax: 0522 22 50 06



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 26/10/22

Nom & Prénom : Mme KHAFIF FATIHA
Sur ordonnance du : Dr TIBARI YOUNES
Réf : 22H10557

Prélevé le : 20/10/22 et parvenu au laboratoire le : 21/10/22
Organe ou siège du prélèvement : Rein droit.

Renseignement(s) clinique(s): Age : 57 ans

Tumeur du rein droit.
Néphrectomie totale sous coelioscopie.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Pièce de néphrectomie droite pesant 1000 g d'aspect bosselé mesurant 18,5 x 12 x 9 cm. L'uretère mesure 7,5 cm de long et 0,5 cm de diamètre. A la coupe, on note la présence d'une grosse tumeur blanchâtre friable mesurant 16 x 10 x 8 cm parcourue de remaniements nécrotico-hémorragiques. Le parenchyme rénal résiduel mesure 5 x 4 cm, accompagné de sa graisse mesurant 14 x 6 cm d'aspect macroscopique indemne.

L'examen histologique des différents prélèvements effectués sur la tumeur montrent une prolifération carcinomateuse entrecoupée par des travées fibreuses plus ou moins épaisses, constituée de formations tubulo-papillaires de taille variable, tapissées de cellules atypiques, au cytoplasme éosinophile ou rarement clair, à noyau rond, en clou de tapisser, muni d'un micronucléole à peine visible au grossissement (Gx100). Le stroma est parcouru de nombreux vaisseaux congestifs avec présence d'histiocytes spumeux dans l'axe des papilles. Présence de remaniements kystiques et hémorragiques.

Cette prolifération respecte le parenchyme rénal et le tissu adipeux péri-rénal.

Absence d'emboles vasculaires.

Absence de nécrose ou de composante sarcomatoïde.

Les vaisseaux du hile et la limite urétérale sont sains.

Conclusion : Pièce de néphrectomie droite :

- Carcinome papillaire à cellules rénale type 1, mesurant 16 cm de grand axe, de grade 2 selon le grading nucléolaire de l'OMS/ISUP, (grade 2 selon l'ancien grading de Fuhrman), encapsulé, respectant le parenchyme rénal adjacent, la capsule rénale et le tissu adipeux péri-rénal, soit stade pT2b.
- Le hile et les vaisseaux du hile sont sains.
- Limite urétérale saine.

Dr. L. LARAQUI
Pr. Laïla LARAQUI
ANATOMO-PATHOLOGISTE
52, Bd. Zerkouni
Tél.: 0522.22.51.31/0522.22.51.34
Fax: 0522.22.59.88

Dr Nouhad BENKIRANE

Dr. BENKIRANE Nouhad
ANATOMO-PATHOLOGISTE
52, Bd. Zerkouni
Tél.: 0522.22.51.31/0522.22.51.34
Fax: 0522.22.59.88